

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0317-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 28 février 2017 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Madame Véronique Leblanc, commissaire représentante du comité de parents
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Monsieur Luc Gaudreault participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information
Madame Chantal Tessier, directrice du Service du secrétariat général

Dans l'assistance, est constatée la présence d'un groupe d'environ 25 parents, citoyens du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie, dont certains accompagnés de leurs enfants.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 132 0217 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0217-01 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 5.1 Demande d'ajout budgétaire - Équipements des cafétérias;
- Ajout du point 5.1 Félicitations - École secondaire des Chutes - Inauguration de fontaines d'eau.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 133 0217 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 31 janvier 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 0217-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Intervention de madame Josée-Anne Adam

Madame Adam exprime le désaccord de ce groupe de parents quant au choix de l'emplacement de l'école de l'Énergie soit l'immeuble abritant l'Institut du commerce de Shawinigan.

Les parents formant ce groupe prétendent que le choix initial de l'école des Explorateurs était mieux adapté à l'implantation de cette école à pédagogie alternative.

Madame Adam fait notamment part aux commissaires de l'inquiétude des parents quant à la cohabitation avec une clientèle adulte dans l'immeuble. Ce groupe de parents

considère que le choix de l'école des Explorateurs entraînant la cohabitation de deux types d'enseignement différents, favoriserait chez les élèves la découverte et l'acceptation de la différence.

Monsieur le président, Jean-Yves Laforest, dresse un bref historique du processus ayant mené à la réalisation du projet d'école à pédagogie alternative. Au terme de ce processus, il a été conclu que l'emplacement choisi favoriserait la réalisation du projet dans l'harmonie avec son milieu.

Monsieur Laforest informe les parents présents que les aménagements requis seront effectués afin de rendre les lieux sécuritaires et adaptés à la présence d'élèves de niveau primaire.

Le directeur général, monsieur Denis Lemaire, relate la rencontre avec les parents des élèves fréquentant les écoles du secteur initialement visé et rappelle qu'ils ont présenté une très forte opposition quant à l'implantation de l'école à pédagogie alternative dans ce secteur. Il était préférable, selon monsieur Lemaire, d'implanter cette nouvelle école dans un milieu plus réceptif de manière à favoriser la réussite du projet.

Intervention de madame Marie-Ève Pausé

Madame Pausé souligne que c'est la méconnaissance de la pédagogie alternative qui a emmené les parents visés à s'opposer à la cohabitation avec une école à pédagogie régulière. Cela résulte, selon elle, d'un manque d'information et de la peur du changement et ajoute que le choix d'une école pour adultes ne représente pas la meilleure solution.

Monsieur Lemaire confirme qu'il y a possiblement une méconnaissance de la pédagogie alternative. Il informe les parents que le lieu choisi, soit l'Institut du commerce de Shawinigan, a déjà été dans le passé une école primaire avant de devenir une école destinée à une clientèle adulte. Il croit que tous les éléments sont réunis pour la réussite de ce projet et souhaite que les différents acteurs travaillent de concert afin de favoriser cette réussite.

Intervention de madame Caroline Lamothe

Madame Lamothe se dit très satisfaite que ce projet puisse voir le jour et que la seule inquiétude des parents concerne le lieu choisi.

Monsieur le président, Jean-Yves Laforest, assure que le choix a été fait de bonne foi et suggère aux parents d'attendre que le projet soit débuté pour faire leurs constatations. Si alors ils ont des insatisfactions, ils pourront en faire part à la direction de l'école.

Intervention de madame Isabelle Matteau

Madame Matteau souligne que la conservation du choix de l'emplacement aurait pu contribuer à changer les mentalités.

Monsieur Laforest mentionne qu'il prend note de leurs commentaires et remercie l'ensemble des parents présents d'avoir exprimé leurs préoccupations mais souligne qu'il n'y a plus de changement possible, l'organisation scolaire étant déjà en préparation et mentionne qu'il entrevoit positivement la suite des choses.

3.2 Huis clos

RÉSOLUTION 134 0217 :

Vers les 19 h 54, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 135 0217 :

Vers les 20 h 11, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adoptée à l'unanimité.

3.4 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucune représentation. Le président, Jean-Yves Laforest, rappelle aux commissaires l'activité du 29 mars au centre administratif et sollicite leur présence.

4. Sujets présentés par la présidence

4.1 Appui - Division du territoire électoral provincial

RÉSOLUTION 136 0217 :

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale du Québec a déposé, le 7 février dernier, son rapport intitulé *La carte électorale. À l'image du Québec - Étape II : Proposition révisée de délimitation - Second rapport - Février 2017*;

CONSIDÉRANT que le rapport de la Commission de la représentation électorale indique l'abolition de la circonscription électorale de Saint-Maurice et le transfert de certaines municipalités d'une circonscription électorale à une autre;

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités visées par ce transfert de circonscription électorale sont situées sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie et qu'elles s'opposent à ce nouveau découpage électoral;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie se prononce en faveur du maintien du découpage électoral actuel pour que soit ainsi conservée la circonscription électorale de Saint-Maurice dans sa composition actuelle;

QUE dans l'éventualité de la disparition de la circonscription électorale de Saint-Maurice, soit révisé le découpage proposé afin de tenir compte des communautés naturelles.

Adoptée à l'unanimité.

5. Sujets présentés par les commissaires

5.1 Félicitations - École secondaire des Chutes - Inauguration de fontaines d'eau

RÉSOLUTION 137 0217 :

CONSIDÉRANT la réalisation du projet Jeune coop recyclage par les élèves de la classe langage de l'école secondaire des Chutes, chapeauté par l'enseignante madame France Trudel;

CONSIDÉRANT que ce projet a pour objectif le retrait des bouteilles d'eau jetables de la cafétéria et la sensibilisation de l'ensemble des élèves de l'école à l'importance du recyclage;

CONSIDÉRANT l'inauguration, le 28 février 2017, de deux fontaines d'eau au complexe sportif et au foyer étudiant de l'école secondaire des Chutes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves de la classe langage de l'école secondaire des Chutes pour leur belle initiative.

Adoptée à l'unanimité.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Appui - Projet de Politique d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants de la MRC de Maskinongé

RÉSOLUTION 138 0217 :

CONSIDÉRANT que plusieurs entreprises de la MRC de Maskinongé ont des difficultés de recrutement de main-d'oeuvre, plus principalement celles des secteurs de l'agriculture, de la transformation alimentaire, du textile et du meuble, de la foresterie et du tourisme et que ces difficultés peuvent retarder la réalisation de projets d'affaires et ultimement mettre en péril des investissements;

CONSIDÉRANT que la MRC de Maskinongé souhaite se doter d'une politique concertée d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants ce qui est en lien avec sa planification stratégique dont l'enjeu 5 porte spécifiquement sur la mise en valeur du territoire et sur l'attraction et la rétention de nouveaux résidents;

CONSIDÉRANT la mobilisation et l'appui des membres de Vision Maskinongé qui est une coalition d'organisations impliquées pour favoriser un développement économique et social cohérent et intégré des municipalités de la MRC de Maskinongé et que son comté stratégique se compose d'organismes variés représentant les principaux secteurs d'activités de la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC de Maskinongé peut compter sur plusieurs organismes travaillant à l'intégration des nouveaux arrivants, dont le SANA et le Carrefour jeunesse-emploi (via le programme *Place aux jeunes*), qui contribuent à la mise en place de conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT que la MRC de Maskinongé sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE d'appuyer le dépôt de la demande de la MRC de Maskinongé dans le cadre de l'*Appel de propositions 2017-2019 à l'intention des municipalités*, programme *Mobilisation-Diversité* du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Appui - Programme de financement Mobilisation-Diversité

RÉSOLUTION 139 0217 :

CONSIDÉRANT la démarche de la Ville de Shawinigan pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a pour objectif de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et de s'assurer de leur établissement durable sur son territoire;

CONSIDÉRANT que cette aide financière permettrait à la Ville de Shawinigan d'accentuer ses efforts de promotion et de soutien à la collectivité pour répondre adéquatement au nombre grandissant de nouveaux arrivants sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a notamment pour mission de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région suivant l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan est située sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accorde son appui à la Ville de Shawinigan dans sa démarche pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme *Mobilisation-Diversité* auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Nomination d'un délégué officiel à la Société GRICS

RÉSOLUTION 140 0217 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE que monsieur Denis Lemaire, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire de l'Énergie à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, monsieur Christian Lafrance soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

Aucun sujet.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Aucun sujet.

9. Sujets présentés par le Service du secrétariat général

Aucun sujet.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Démissions aux fins de retraite

RÉSOLUTION 141 0217 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- Madame Claire Bellerive, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2017;

- Madame Johanne Lavergne, enseignante à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2017;
- Madame Solange Vincent, éducatrice en service de garde à l'école La Providence de Saint-Tite, laquelle est effective le 24 juin 2017;
- Monsieur Luc Bédard, ouvrier certifié d'entretien à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, laquelle est effective le 6 juin 2017;
- Monsieur François Lebel, enseignant à l'École forestière de La Tuque, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2017.

Qu'il demeure entendu que ces démissions sont sous réserve de la confirmation de Retraite Québec de leur admissibilité à une telle retraite aux dates précitées.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Demande de retraite progressive

RÉSOLUTION 142 0217 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accepter la demande de retraite progressive de monsieur Luc Marchand, ingénieur à l'École forestière de La Tuque, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 17 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 Rapport trimestriel au 31 décembre 2016

RÉSOLUTION 143 0217 :

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont finalisé la production du rapport financier pour le trimestre s'étant terminé le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse au comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0217- 03 relatif au rapport trimestriel en date du 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

11.2 Adhésion à un achat regroupé du CCSR - Assurances des commissions scolaires

RÉSOLUTION 144 0217 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie souhaite adhérer à un regroupement d'achats offert par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour le Programme d'assurance complémentaire des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que le CCSR procédera à un appel d'offres pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire évalue la valeur de son engagement à plus de 100 000 \$ pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT, en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, que les contrats de services de plus de 25 000 \$ conclus avec des personnes morales doivent être autorisés par le dirigeant de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adhère au regroupement d'achats offert par le Centre collégial des services regroupés pour le Programme d'assurance complémentaire des commissions scolaires;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

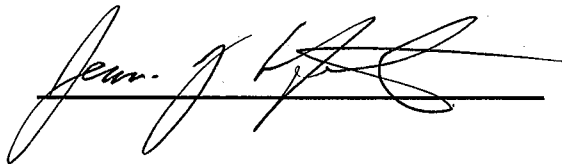
14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 145 0217 :

Madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE, vers les 20 h 36, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-J. L...', written over a horizontal line.

SECRÉTAIRE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Trudel', written over a horizontal line.